

CRFB

**Le projet du Centre des Relations Franco-Britanniques à
Ouistreham Riva-Bella**



© Philéas

La cour administrative de Nantes a décidé d'annuler, en appel, la décision du tribunal administratif de Caen prononcée le 16 juillet 2019 pour la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre des relations franco-britanniques. Retour sur les différentes étapes de cette procédure.

Le 3 novembre 2017, la Commune de Ouistreham Riva-Bella a signé un marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes Philéas pour la construction du Centre des Relations Franco-britanniques le long de la plage de Ouistreham Riva-Bella. Ce nouvel aménagement culturel novateur a pour vocation de présenter l'histoire multi-séculaire des relations entre la France et le Royaume-Uni à travers les âges.

Quelques mois après la signature de ce marché, la Préfecture du Calvados a effectué un recours contre cette procédure jugeant qu'il y avait eu des irrégularités lors de la sélection du lauréat. A la suite de ce recours, la procédure est portée au Tribunal Administratif de Caen qui donne raison à la préfecture le 16 juillet 2019. La Commune de Ouistreham Riva-Bella décide alors de faire appel de cette décision estimant n'avoir commis aucune faute lors de la passation du marché. L'affaire sera donc jugée en appel devant le Tribunal Administratif de Nantes.

Le TA de Nantes a décidé d'annuler la décision du TA de Caen estimant qu'il y avait bien eu des erreurs dans la procédure de passation du marché mais de nature à justifier de la résiliation du

contrat. Surtout que ces erreurs n'avaient aucunement modifié le choix ou la garantie d'équité entre les candidats.

À la suite du jugement de la cour administrative d'appel de Nantes, Romain Bail, Maire de la Commune de Ouistreham Riva-Bella, réagit : « *c'est une satisfaction et un grand soulagement après des années d'épreuves* ».

Le Centre des Relations Franco-britanniques (CRFB) demeure d'un intérêt majeur pour la commune, ses commerçants et les nombreux visiteurs parcourant la région. Mais, il faut rester prudent et prendre le temps d'analyser les éléments au vu du contexte actuel. En effet, depuis 2017, beaucoup de choses ont changé, du fait du contexte sanitaire, de la situation financière de la Ville mais également avec la parution d'un nouveau plan de prévention multirisques (PPRM).

La Ville va ainsi reprendre le sujet en main et rencontrer à nouveau les équipes d'architectes dans les semaines à venir.

Contact presse :

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :

02 31 97 73 80 - 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr